



Liberté • Egalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAYOTTE

Recueil
des Actes Administratifs
de la Préfecture de Mayotte (RAA)

Édition SPECIALE N° 69

Mois de : MAI 2017

DATE DE PARUTION : 22 Mai 2017

IMPORTANT

Le contenu intégral, des textes et/ou documents et plans annexés, peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée

Conception & Diffusion : Bureau de la Coordination Interministérielle (raa@mayotte.pref.gouv.fr)

SOMMAIRE Édition SPECIALE du 22 Mai 2017

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES	SIGNE LE	Pages
Arrêté n° 2017- 588/SG/DRCL Fixant la liste des candidats au premier tour des élections législatives des 11 et 18 juin 2017	22/05/2017	4



PREFET DE MAYOTTE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES LOCALES**

ARRETE n° 2017 - 588/SG/DRCL

**Fixant la liste des candidats au premier tour
des élections législatives des 11 et 18 juin 2017**

LE PREFET DE MAYOTTE

- VU** le code électoral notamment ses articles L.157, R.28 et R.101 ;
- VU** le décret n° 2017-616 du 24 avril 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés de l'Assemblée nationale ;
- VU** le décret du 6 mai 2016 portant nomination du préfet de Mayotte- M. VEAU (Frédéric) ;
- VU** le décret du 15 juillet 2016 portant nomination du secrétaire général de la préfecture de Mayotte, M. Eric de WISPELAERE, sous-préfet hors classe ;
- VU** la circulaire n° INTA 1714249C du 11 mai 2017 du ministre de l'Intérieur relative à l'organisation des élections législatives des 11 et 18 juin 2017 ;
- VU** les déclarations de candidature déposées par les candidats à la préfecture de Mayotte et enregistrées définitivement ;
- VU** le tirage au sort pour l'ordre des emplacements d'affichage attribués aux candidats, effectué le vendredi 19 mai 2017 à la préfecture de Mayotte ;
- SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de Mayotte :

ARRÊTE

Article 1 : La liste des candidats pour le premier tour des élections législatives – **1ère circonscription**, des 11 et 18 juin 2017 dans le département de Mayotte, est arrêtée ainsi qu'il suit, selon l'ordre conservé du tirage au sort du 19 mai 2017 :

Ordre des candidatures et d'affichage sur les panneaux	CANDIDATS ET LEUR SUPPLEANT
1	M. ALI-MANSOIB Sohibou M. MAHAMOUD Ahamadi, suppléant
2	Mme BIHANNIC Catherine M. ALÇUYET Alexandre, suppléant
3	M. AHAMADI SALIM Saïd Mme NOURDINE Dania, suppléante
4	M. AHAMADI Saïd Mme ASSANI Zainabou, suppléante
5	Mme RAHARIJAONA Christine M. BERGOUGNOUX Nicolas, suppléant
6	M. ZAÏDANI Daniel M MOHAMED BOINALI Attoumani, suppléant
7	M. MESSAOUDI Kamel Mme SALMI Dalilla , suppléante
8	M. CHAKRINA Elad Mme MAOULIDA Fardati, suppléante
9	Mme ALI Ramlati M. IBRAHIME Kaouidine, suppléant
10	M. MOUTUIDINE Yahaya Mme HAMISSI Zoulaihati, suppléante
11	M. DINOURAINI Boina Mme IMAMOU Kourati, suppléante
12	M. CHIHABOUDINE Youssouf Mme MADI BOINAÏDI Badrya, suppléante
13	M. ALI BOTO Bacar M. ALI BACAR Mohamadi, suppléant
14	M. SAID Boinali Mme ANGATAHY Anfina, suppléante
15	M. HALADI Bacar Mme AHMED Amina, suppléante

Article 2 : La liste des candidats pour le premier tour des élections législatives – **2ème circonscription**, des 11 et 18 juin 2017 dans le département de Mayotte, est arrêtée ainsi qu'il suit, selon l'ordre conservé du tirage au sort du 19 mai 2017 :

Ordre des candidatures et d'affichage sur les panneaux	CANDIDATS ET LEUR SUPPLEANT
1	M. BOINAHERY Ibrahim M. DJAROUDI Ali, suppléant
2	M. ATTOUMANI DOUCHINA Ahamed Mme SAINDOU DIMASSI Mouftahou
3	M. KAMARDINE Mansour Mme TADJIDINI Rahaty, suppléante
4	M. THESTINA Saïd Mme MOUSSA Karima , suppléante
5	M. NDZAKOU Mikidadi Mme M'DALLAH Farianti, suppléante
6	M. ANLI Madi M. ZOUBERT RAVOAY Mouayade , suppléant
7	M. HENRY Jacques M. NZAOU Joseph, suppléant
8	M. ADACOLO Kira Mme ABDILLAH Liany, suppléante
9	M. MADI NGAZI Anli M. ATTOUMANI Hamada, suppléant
10	M. MAHAMOUDOU Siaka M. HASSANI Abdoul-Anzizi, suppléant
11	M. ATTOUMANI Kamaldine M. SIDI Mouhamadi, suppléant
12	M. THEILLEUX Adrien Mme SAINDOU Fatima, suppléante
13	M. BOUTEKEZEZ Farid Mme NGUYEN Isabelle, suppléante
14	M. MCHAMI Mouhamadi Mme OIZIRI Daourina, suppléante
15	M. ABOUBACAR Ibrahim Mme SOUFFOU Sophiata, suppléante
16	M. ABDOU Mouhamed M. AMBDI Youssouf, suppléant
17	Mme ABDOUL WASSION Armamie Mme MADI VITTA Nassuhati, suppléante

Article 3 : Le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture et les maires sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié partout où besoin sera et inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Mamoudzou, le 22 MAI 2017

Le Préfet



Frédéric VEAU

Copies à :

Pdt et membres commission de propagande	4
Maires	17
Préf - Cabinet	1
Préf - Secrétaire général	1
Préf - DRCL	1
Préf - Courrier - RAA	1